



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

## Notes sur la rencontre du Comité de liaison du BBC du 10 août 2009

Présents: Betsy Hui (ACAS), Rochelle Eisen (COABC), Nicole Boudreau (OFC/FBC), Priscilla Reimer (MOA), Deb Foote (ACAS), Sally Blackman (CPMA), Dave Lockman (Procert), Jackie Crichton (CCGD), Arnold Taylor (OFC/FBC), Jean Duval (Bio-Action), Jennifer Scott (CSI), Sherry Casey (Loblaws), Emmanuelle Verrette (DMV), Claire Hanlon-Smith (Gouvernement N.É)

Bureau Bio-Canada: Valeriya Staykova, Michel Saumur, Stephane O'Neil.

**Le Règlement** - Le Règlement est en vigueur depuis plus d'un mois. Le BBC invite les exploitants du secteur biologique à consulter la section Questions et Réponses du site Web <http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/orgbio/orgbiof.shtml> pour obtenir l'information sur le Régime Bio-Canada. Les questions sont continuellement recueillies et le BBC prépare les réponses appropriées; le secteur sera avisé quand des mises à jour seront publiées sur son site. La liste des OVCs et des OCs est nécessairement mise à jour. Un organisme de certification qui ne figure pas sur cette liste doit communiquer avec un OVC pour devenir accrédité; cette procédure est de courte durée s'il s'agit d'un organisme de certification déjà accrédité (par une autre instance) ou qui est déjà prêt à se plier à l'exercice d'évaluation. Autrement, le délai pour l'obtention de l'accréditation peut égarer une année.

Les questions doivent être adressées à l'une ou l'autre des personnes suivantes :

[Valeriya.Staykova@inspection.gc.ca](mailto:Valeriya.Staykova@inspection.gc.ca)

[Stephane.ONeil@inspection.gc.ca](mailto:Stephane.ONeil@inspection.gc.ca)

[Michel.Saumur@inspection.gc.ca](mailto:Michel.Saumur@inspection.gc.ca)

### **La norme nationale –**

**Le quatrième scrutin:** Les commentaires des membres du Comité sur l'agriculture biologique ont été reçus; les réponses à ces commentaires en sont actuellement à l'étape de la traduction; les résultats de ce scrutin seront publiés d'ici la fin du mois d'août.

**Le cinquième scrutin:** Le BBC a soumis un plan de travail pour la tenue du cinquième scrutin et attend maintenant la proposition de l'ONGC. L'allocation de fonds pour le Comité d'interprétation des normes (CIN) est en voie d'approbation; Ted Zettel, le président du CIN, préparera un plan d'action pour le fonctionnement du CIN.

**Dossier international** – L'Union européenne a fait parvenir au BBC sa liste des écarts critiques entre les normes canadienne et européenne; cette liste a été soumise aux membres du Comité sur l'agriculture biologique par le biais du site de l'ONGC. Les membres doivent soumettre leurs

commentaires d'ici le 14 août. Si le Canada et l'UE acceptent les écarts soumis par l'une et l'autre des parties, ça sera une affaire conclue, bien que le contenu de l'entente dépende des politiques du MAECI et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il ne s'agit pas d'une négociation avec un autre pays mais avec une union de pays et la forme de l'entente sera différente des accords conclus entre le Canada et les ÉU. En attendant, des organismes de certification accrédités par le Régime Bio-Canada sont actifs en Europe. L'entente avec l'UE sera encadrée par la Politique Commerciale et la stratégie de conformité et d'application du BBC.

**Campagne de sensibilisation du public** – Le BBC était présent à l'assemblée générale annuelle de COG. Voulant s'assurer de manger des hamburgers biologiques, Arnold a soulevé la question des abattoirs; il soumettra sa question au BBC, qui affichera au besoin sa réponse dans la section Q&R.

Sur le site du BBC, <http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/orgbio/orgbiof.shtml>, la réponse à la question # 17 doit être clarifiée. Il est écrit que « les propriétaires de produits biologiques qui ont été certifiés en vertu d'une autorité autre qu'un organisme de certification agréé par l'ACIA ou qui ne sont pas certifiés conformes à la norme canadienne sur la production biologique devront présenter à l'ACIA le plan des actions correctives qu'ils prévoient mettre en œuvre pour corriger la situation. ».

Sherry Casey demande si le plan des actions correctives doit être soumis à l'ACIA. Michel répond que le BBC supervise le régime et que les opérateurs doivent plutôt soumettre leur plan à leur organisme de certification.

**Prochaine réunion: lundi le 24 août à 13h, HAE.**

Les numéros à composer: 1-866-646-2080. Mot de passe: 2217165.